

ASBL : Registre UBO

Obligation de confirmation annuelle

Chères Administratrices,
Chers Administrateurs,

Vous le savez, les ASBL ont été soumises à l'obligation d'inscrire leurs administrateurs en tant que bénéficiaires effectifs dans le registre UBO. Vous êtes parvenus à réaliser cet exercice et cette gymnastique informatico-administrative et je vous en félicite !

Au départ de cette obligation, il était sous-entendu que dès qu'un changement dans la composition du CA surviendrait, il y avait lieu d'aller modifier également les bénéficiaires effectifs dans le registre. C'est bien entendu toujours d'application.

Cependant, comme notre administration n'est jamais avare d'une complication en plus, une nouvelle obligation a été créée : la confirmation annuelle.

Ainsi, même si aucun changement dans la composition de votre organe d'administration n'est à encoder, chaque ASBL est dans l'obligation d'aller confirmer de manière annuelle que la liste des bénéficiaires effectifs est toujours la même... Cette démarche est à effectuer au plus tard le 30 avril 2021 !

Cette confirmation devra être réalisée tous les ans avec comme date limite la date anniversaire de votre dernière déclaration. Dès lors, si vous réalisez votre confirmation annuelle ce jour, soit le 14 avril 2021, vous devrez réaliser cette confirmation annuelle avant le 15 avril 2022, et ainsi de suite...

Quelle procédure ?

Heureusement la procédure est assez simple. La voici en 3 étapes :

0/ Etape préliminaire

Rendez-vous sur la plateforme MyMinFin : <https://eservices.minfin.fgov.be/myminf-web/>

Cliquez sur « Registre UBO » dans la rubrique « Liens utiles » et connectez-vous avec votre lecteur de carte d'identité ou l'application Itsme.

Identifiez-vous ensuite « *au nom d'une entreprise* » et cliquez sur « Continuer »



NB : Si vous êtes administrateur de plusieurs associations, vous devrez ensuite sélectionner l'association pour laquelle vous souhaitez faire la déclaration.

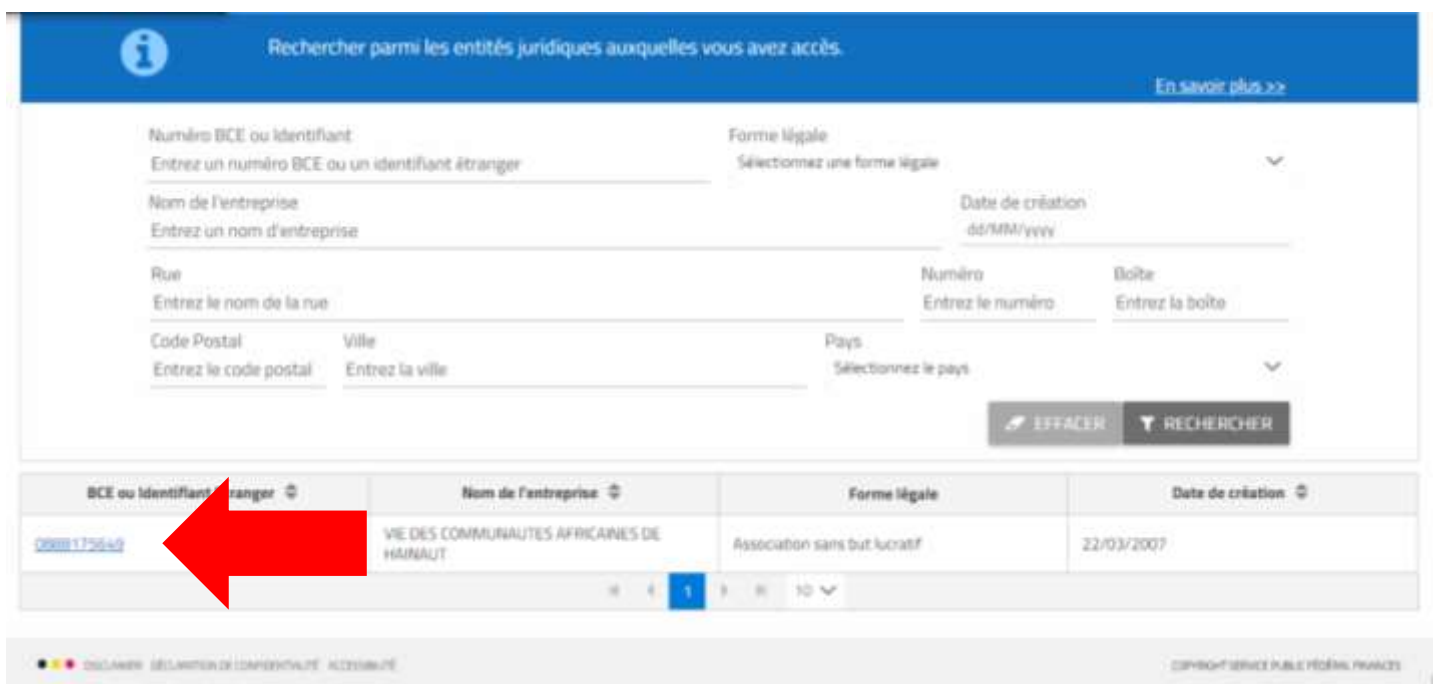
1/ Sélectionnez votre entité

Pour avoir accès à la fiche de données de votre association, vous devez ensuite cliquer sur « Rechercher une entité »



The screenshot shows the top navigation bar of the Service Public Fédéral FINANCES website. It includes the logo, the text "Service Public Fédéral FINANCES", and a user connection status "Connecté en tant que 0888175649". A red button labeled "RETOUR À MYMINFRI" is visible in the top right. Below the navigation bar, there are three main search options: "RECHERCHER UNE ENTITÉ" (highlighted with a red arrow), "RECHERCHER UN BÉNÉFICIAIRE EFFECTIF", and "STATUT DES DEMANDES DE DÉROGATION".

Cliquez ensuite sur le numéro d'entreprise de l'entité pour laquelle vous souhaitez faire la déclaration afin d'accéder à sa fiche de données.



The screenshot shows the search results page for legal entities. The header reads "Rechercher parmi les entités juridiques auxquelles vous avez accès." and includes a link "En savoir plus >>". The search criteria are: Numéro BCE ou identifiant (0888175649), Forme légale (Association sans but lucratif), Nom de l'entreprise (VIE DES COMMUNAUTÉS AFRICAINES DE HAINAUT), and Date de création (22/03/2007). A red arrow points to the "0888175649" link in the results table.

BCE ou identifiant étranger	Nom de l'entreprise	Forme légale	Date de création
0888175649	VIE DES COMMUNAUTÉS AFRICAINES DE HAINAUT	Association sans but lucratif	22/03/2007

2/ Confirmation annuelle

Une fois sur la fiche de votre association, descendez tout en bas de la page et vous trouverez un tableau récapitulatif de votre structure.

Si vous souhaitez modifier la composition, cliquez sur « Modifier » et suivez les instructions.

Si vous souhaitez simplement réaliser la confirmation annuelle, cliquez sur « Confirmation Annuelle »

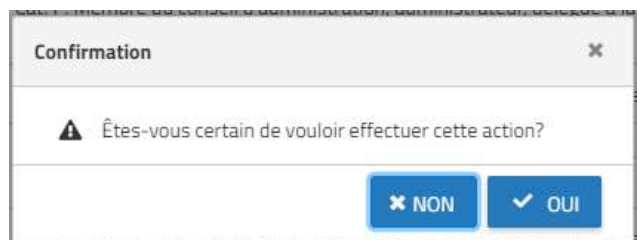
VIE DES COMMUNAUTÉS AFRICAINES DE HAINAUT			
Pierre-Paul Jacques		Cat. 1 : Membre du conseil d'administration, administrateur, délégué à la gestion journalière, membre du conseil d'administration	
Jean-Claude Dusse		Cat. 1 : Membre du conseil d'administration, administrateur, délégué à la gestion journalière, membre du conseil d'administration	
Yvette Horner		Cat. 1 : Membre du conseil d'administration, administrateur, délégué à la gestion journalière, membre du conseil d'administration	
Emmanuelle Macron		Cat.3 : Personne chargée de la gestion journalière de l'association (internationale) ou de la fondation	
Justine Bridou		Cat. 1 : Membre du conseil d'administration, administrateur, délégué à la gestion journalière, membre du conseil d'administration	
Roger Rabbit		Cat. 1 : Membre du conseil d'administration, administrateur, délégué à la gestion journalière, membre du conseil d'administration	
William Saurin		Cat.3 : Personne chargée de la gestion journalière de l'association (internationale) ou de la fondation	

DISCLAIMER DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ ACCESSIBILITÉ Droits de l'État Public Fédéral France

3/ Validation

Une fenêtre de validation apparaît. Cliquez sur « OUI ».

Vous avez terminé !



En revenant sur la fiche de données de votre association, vous voyez apparaître la date de dernière confirmation des données de votre entreprise, qui vous servira de repère pour la prochaine confirmation, dans un an et dans tous les cas avant le 30 avril 2022...

INFORMATIONS RELATIVES AUX BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS ET À LA STRUCTURE DE CONTRÔLE

✓ Les informations de cette entreprise ont été confirmées le 14/04/2021